



# GUIDE DE MOBILISATION

## Communauté bleue

Le présent guide encadre la démarche de mobilisation des citoyen-ne-s qui souhaitent faire avancer la cause de l'eau dans leur milieu. Les démarches proposées peuvent être adaptées à la réalité de chacun-e. Par ailleurs, nous encourageons l'échange et le travail d'équipe afin de répartir les tâches et garantir une action efficace.

# GUIDE DE MOBILISATION

## COMMUNAUTÉ BLEUE<sup>1,2</sup>

L'eau est essentielle à la vie. Nous la buvons, l'utilisons pour notre hygiène et pour mille et une tâches quotidiennes dans nos maisons. Les communautés ont besoin d'eau pour leur économie, mais aussi pour leurs activités sociales, culturelles et spirituelles.

Malheureusement, le bien commun qu'est l'eau et les services d'eau subissent des pressions croissantes. Partout dans le monde, y compris au Canada, les communautés doivent composer avec des événements météorologiques extrêmes, comme des sécheresses record, des pluies diluviennes et des inondations. En parallèle, la privatisation, l'embouteillage de l'eau et les projets industriels menacent nos services d'eau et notre approvisionnement. L'ancien gouvernement Harper a affaibli nos lois environnementales, laissant nos sources d'eau sans protection. Quant aux lois provinciales, dans bien des cas, elles se limitent à favoriser le *statu quo*, ce qui ne permet pas de protéger adéquatement l'eau potable.

Plus que jamais, il faut poser des gestes pour protéger l'approvisionnement en eau et les services d'eau. En faisant de votre communauté une « Communauté bleue », vous pouvez aider les générations futures à avoir accès à l'eau potable et à des services publics fiables.

Le mouvement mondial visant à protéger l'eau en tant que bien commun, qui est une responsabilité partagée par l'ensemble des citoyen-ne-s, prend de l'ampleur. Un bien commun est une ressource culturelle ou naturelle essentielle à notre survie et à notre bien-être et à laquelle chaque membre d'une communauté doit avoir accès. Ces ressources n'appartiennent pas à des intérêts privés, mais à la collectivité afin d'être partagées, accessibles à tous et toutes et gérées avec soin. C'est la responsabilité de tout le monde d'y veiller. Comme la protection de l'eau est une responsabilité citoyenne, les gouvernements doivent assurer une utilisation raisonnable et durable de l'eau dans l'intérêt de nos communautés et garantir l'exercice du droit à l'eau. Selon la doctrine de la responsabilité citoyenne, les droits des communautés et l'intérêt du public priment sur l'utilisation privée de l'eau. L'eau ne peut pas être contrôlée ou détenue par des entreprises privées en vue de réaliser des profits.

---

<sup>1</sup> Ce guide s'inspire du *Guide pour le projet des Communautés Bleues* réalisé par le Conseil des Canadiens et le Syndicat canadien de la fonction publique, Alliance de la Fonction publique du Canada, 2016, 28 p.

<sup>2</sup> Le contenu de ce guide de mobilisation est inspiré en partie par la *Trousse de mobilisation* mise en place par la campagne Vire au Vert (<https://www.vireauvert.org/trousse>)

## Table des matières

Objectifs d'une Communauté bleue .....	3
Pourquoi devenir une Communauté bleue .....	4
À qui s'adresse ce guide? .....	5
Communiquer avec un-e leader .....	6
1. Appeler un-e leader .....	6
1.1 Élaborer son argumentaire .....	6
1.2 Quelques conseils .....	6
1.3 Ton à employer .....	7
2. Écrire à un-e leader .....	7
2.1 Étapes à suivre .....	8
2.2 Outils à privilégier .....	8
3. Rencontrer un-e leader .....	8
3.1 Étapes à suivre .....	9
3.2 Connaître les leaders .....	9
3.3 Structurer votre rencontre .....	9
3.4 Attitude à favoriser .....	10
Mobiliser sa communauté .....	10
1. Former un groupe de citoyen-ne-s engagé-es .....	11
1.1 Étapes à suivre .....	11
2. Assister à une séance du conseil municipal ou de consultation publique .....	12
2.1 Comment procéder? .....	12
3. Promouvoir le projet Communauté bleue et les activités qui l'entourent .....	13
3.1 Outils de communication .....	13
3.2 Mobilisation sur internet .....	13
Certification Communauté bleue .....	14
1. Comment votre communauté sera reconnue comme Communauté bleue .....	15
Conclusion .....	17

## OBJECTIFS D'UNE COMMUNAUTÉ BLEUE

Le but premier d'une Communauté bleue est de se doter d'un cadre communautaire reconnaissant l'eau comme un bien commun. Afin d'obtenir le titre de Communauté bleue, une municipalité, une communauté religieuse, un établissement d'enseignement, une communauté autochtone ou toute collectivité, doit poser trois gestes importants et adhérer aux trois grands principes<sup>3</sup> énoncés ci-dessous. La mise en place d'un tel cadre constitue une phase importante pour s'assurer que l'eau soit considérée comme un bien commun dont la protection dépend de l'ensemble des citoyen-ne-s.

Considérant que l'eau est essentielle à la vie, celle-ci doit être régie par des principes qui permettront l'atteinte des objectifs suivants : une utilisation raisonnable, une distribution équitable et une gestion responsable.

### 3 étapes pour devenir une COMMUNAUTÉ BLEUE

**1** Reconnaître le droit de l'Homme à l'eau et aux services d'assainissement.



**3** Promouvoir les services d'eau et d'eaux usées financés, détenus et exploités par les gouvernements.



**2** Bannir ou éliminer progressivement la vente d'eau embouteillée dans les établissements municipaux et lors des activités municipales.



Ce guide de mobilisation offre une panoplie d'outils aux citoyen-ne-s qui veulent faire de leur communauté une Communauté bleue. Les outils suggérés par ce guide se retrouvent en annexe<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Une collectivité n'a pas l'obligation d'avoir un service d'aqueduc et de traitement des eaux usées pour adhérer à ces trois principes. Toute collectivité peut devenir une Communauté bleue.

<sup>4</sup> D'autres documents peuvent être utilisés, mais la provenance et la véracité de ceux-ci doivent être vérifiées et citées.

## POURQUOI DEVENIR UNE COMMUNAUTÉ BLEUE

Comme mentionné auparavant, la protection de l'eau est un enjeu qui relève de tout un chacun. En effet, tout citoyen-ne a une responsabilité face à la protection de l'eau, mais il est primordial pour les communautés d'empoigner le pas. Pour ce faire, voici quelques arguments qui expliquent l'importance de devenir une Communauté bleue :

1. Joindre le réseau Communauté bleue donne l'opportunité d'adopter trois objectifs simples qui permettent d'être un joueur actif dans la préservation de l'environnement dont dépend l'humanité;
2. L'atteinte des trois objectifs n'engage aucun coût réel et peut même engendrer des profits si la communauté cesse d'acheter de l'eau embouteillée au quotidien pour ses installations;
3. Le réseau Communauté bleue est mondial et comprend des villes comme Paris, Berlin et Victoria, ce qui offre une visibilité sur la scène internationale (voir la carte interactive au : <https://canadians.org/fr/communautésbleues>);
4. Garantir un accès à l'eau potable en quantité suffisante pour qu'un usage personnel et domestique soit assuré à tous et toutes;
5. Reconnaître le droit aux citoyen-ne-s d'avoir accès à l'eau et aux services d'assainissement, ce qui permettra de :
  - a. Se protéger contre une grille tarifaire qui limiterait l'accès à l'eau potable et aux services d'eaux usées;
  - b. Assurer à tous les citoyen-ne-s le même accès adéquat à l'eau potable et aux services d'assainissement, en les protégeant contre les grilles tarifaires inéquitables;
  - c. Informer les citoyen-ne-s sur leur approvisionnement en eau et le fonctionnement de leurs services d'eau;
  - d. Promouvoir la conservation de l'eau, son traitement, sa réutilisation et la protection des sources d'eau en vue d'améliorer la qualité de l'eau et de favoriser l'abondance de la ressource.

6. Bannir ou éliminer progressivement la vente et l'achat d'eau embouteillée dans les établissements publics et lors des activités, ce qui permet de réduire l'empreinte écologique de la communauté;
7. Promouvoir l'eau publique et faciliter l'accès à l'eau du robinet;
8. Promouvoir des services d'eau potable et d'eaux usées financés, détenus et exploités par le public afin d'éviter de s'enliser dans les partenariats publics-privés qui finissent par faire augmenter les coûts du traitement des eaux.

## À QUI S'ADRESSE CE GUIDE?

Ce guide agit en tant que structure à un effort de mobilisation globale mis en place et coordonné par Eau Secours. Ce document s'adresse aux citoyen-ne-s qui souhaitent faire avancer la cause de l'eau dans leur communauté. Cependant, le travail d'équipe est essentiel au succès des démarches proposées. En tout temps, l'équipe d'Eau Secours est disponible pour :

- Vous appuyer lors des différentes démarches;
- Vous aider à créer des liens avec des militant-e-s engagé-e-s pour la cause de l'eau;
- Vous assister lors de vos approches et rencontres avec les leaders de votre communauté;
- Vous fournir de l'information pertinente concernant les développements du projet Communauté bleue;
- Mobiliser et publiciser les avancements du projet Communauté bleue dans les médias et sur les réseaux sociaux;
- Organiser conjointement avec les militant-e-s, les évènements officiels de remise de la certification Communauté bleue.

Or, bien que ce document s'adresse aux citoyen-ne-s individuels, il importe de garder en tête l'aspect de communauté. Il est primordial d'assurer une interaction constante entre l'équipe d'Eau Secours, les membres, les militant-e-s et les citoyen-ne-s afin que le projet Communauté bleue soit une réussite. L'équipe d'Eau Secours s'engage à vous accompagner lors de l'ensemble des démarches proposées par ce guide.

## COMMUNIQUER AVEC UN-E LEADER

La meilleure façon de faire de votre communauté une Communauté bleue est de faire connaître le projet auprès des leaders de votre communauté (maire, mairesse, recteur, rectrice, directeur, directrice, chef, cheffe, etc.). Pour ce faire, voici quelques suggestions afin de s'assurer que vos échanges soient efficaces.

### 1. APPELER UN-E LEADER

Entrer en contact par téléphone est une façon efficace d'établir un contact solide avec une personne d'influence dans votre communauté. Échanger de vive voix permet d'étaler vos opinions et vos préoccupations de façon rapide et personnalisée. Par ailleurs, un échange verbal permet d'évaluer, de manière plus précise, l'intérêt et l'ouverture du/de la leader pour ce projet.

#### 1.1 ÉLABORER SON ARGUMENTAIRE

- En tant que membre actif de votre communauté, vous possédez une expérience terrain et vous êtes le/la mieux placé-e pour comprendre et expliquer les besoins de votre communauté;
- Prenez le temps de vous renseigner sur la personne que vous ciblez (par internet, journaux, réseaux sociaux, etc.) afin d'avoir une idée de son parcours et élaborer un argumentaire en lien avec ses champs d'intérêt;
- Informez la personne des tenants du projet Communauté bleue et des impacts positifs de ce projet pour votre communauté;
- Effectuez quelques recherches sur le site d'Eau Secours et dans le Guide pour le projet Communauté bleue (Annexe I) afin d'approfondir vos connaissances sur le sujet. Il est fortement encouragé d'orienter le/la leader en lui envoyant les documents de référence par courriel à la suite de l'appel (voir section 2. *Écrire à un-e leader*).

#### 1.2 QUELQUES CONSEILS

- Lors de votre appel, il est important de demander à parler directement à la personne d'influence. Si la personne n'est pas présente, prenez le temps de transmettre, de façon brève et claire, votre message à la personne qui répond;

- Demandez le nom de la personne à qui vous parlez afin de permettre un suivi efficace;
- Lors de votre échange, il est important de :
  - Vous présenter : prénom, nom, ville, groupe que vous représentez (Eau Secours/Communauté bleue), etc.;
  - Mentionner le projet Communauté bleue et les trois étapes nécessaires pour obtenir la certification (Annexe II);
  - Expliquer votre position et vos préoccupations sur cet enjeu;
  - Demander à connaître la position de la personne sur le sujet.
- Attendez la réaction de la personne et essayez d'avoir un échange cordial sur le sujet des Communautés bleues;
- À la fin de l'appel, demandez quelles seront les suites et priorisez une rencontre en personne afin d'approfondir le sujet (voir section 3. *Rencontre avec un-e leader*);
- Si vous constatez qu'il y a une ouverture au projet, mais qu'aucune rencontre n'est planifiée, envoyez un courriel de suivi (voir section 2. *Écrire à un-e leader*) et faites un rappel téléphonique dans les semaines suivantes (une à deux semaines).

### 1.3 TON À EMPLOYER

- Parlez de vous, de votre ressenti et de vos expériences personnelles, soyez vous-même et à l'aise;
- Allez droit au but : soyez clair et direct. Orientez la conversation autour du sujet des Communautés bleues;
- Parlez calmement et de manière détendue et assurez-vous que l'échange soit cordial même si vous ne partagez pas la même opinion que le/la leader.

## 2. ÉCRIRE À UN-E LEADER

Écrire un courriel à un-e leader est une bonne façon d'organiser votre opinion, joindre des outils de référence pour appuyer votre argumentaire et rejoindre plusieurs personnes en simultané. De plus, les échanges par courriel permettent de faciliter les relances et de conserver des preuves écrites.

## 2.1 ÉTAPES À SUIVRE

- Trouvez l'adresse courriel de la personne et des membres de son équipe;
- Préparez un brouillon et organisez ensuite vos idées. Assurez-vous que le courriel soit bref;
- Assurez-vous de présenter vos points de manière claire et organisée et de mettre en valeur les retombées positives pour la communauté du projet Communauté bleue; le courriel doit être accrocheur;
- Relisez-vous (attention aux fautes d'orthographe), signez et envoyez;
- Faites un suivi auprès de la personne dans les semaines suivant l'envoi (une à deux semaines);
- Tentez d'organiser une rencontre en personne avec le/la leader afin d'approfondir le sujet des Communautés bleues et de l'eau en général.

## 2.2 OUTILS À PRIVILÉGIER

- Afin de joindre des informations pertinentes sans submerger la personne, priorisez les documents aux Annexes I, II et III;
- Vous pouvez également interagir avec les leaders sur les médias sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, etc.). Nous proposons de les contacter directement par Messenger ou en les mentionnant sur des publications en lien avec le projet (par exemple, en utilisant @ dans la publication);
- Vous pouvez aussi joindre tout document que vous jugez pertinent, mais assurez-vous de vérifier la source de celui-ci.

## 3. RENCONTRER UN-E LEADER

Une rencontre avec un-e leader de votre communauté a encore plus de poids que toutes les autres actions. Idéalement, allez les rencontrer avec d'autres citoyen-ne-s de votre communauté qui partagent les mêmes préoccupations que vous. Une rencontre accordée par un-e leader est un signe fort d'intérêt envers le projet Communauté bleue.

### 3.1 ÉTAPES À SUIVRE

- Demandez une rencontre par écrit ou par téléphone. Si vous envoyez un courriel, un appel de suivi est nécessaire;
- Il est primordial de faire des recherches concernant les personnes que vous rencontrez et vous assurer de bien maîtriser l'ensemble du sujet.

### 3.2 CONNAÎTRE LES LEADERS

Connaître la personne facilite le choix des arguments de sensibilisation à la situation de l'eau et permet de prévoir une bonne entrée en matière afin de présenter le projet Communauté bleue pour ainsi susciter l'intérêt.

- Quelle est l'occupation de la personne? Quel est son parcours?
- Quels sont ses thèmes de prédilection ou ses prises de position en lien avec l'enjeu de l'eau?
- Avez-vous des points en commun?

### 3.3 STRUCTURER VOTRE RENCONTRE

- Faites une introduction : présentez-vous, présentez Eau Secours, vos motivations et celles de l'organisme. Si vous êtes plusieurs, présentez chacune des personnes qui vous accompagnent et leur rôle au sein du projet;
- Expliquez l'objet de votre demande de rencontre, décrivez les problématiques en lien avec l'eau et les objectifs du projet Communauté bleue (gardez en tête que la personne n'est peut-être pas aussi informée que vous sur la cause de l'eau);
- Exposez les bénéfices d'adhérer au projet Communauté bleue (élaborez 3 à 4 arguments solides qui vont rejoindre le/la leader). Expliquez l'importance de cet enjeu pour vous, pour votre communauté, pour le Québec, voire plus globalement, pour l'environnement (voir Annexes I et III);
- Expliquez comment la remise du certificat Communauté bleue se déroulera (voir la section Certification Communauté bleue). Détaillez les moyens qu'Eau Secours utilisera pour faire rayonner votre communauté et son engagement envers la cause de l'eau auprès du public et dans les médias.

- Demandez à la personne ce qu'elle pense de ce projet et comment elle compte agir;
- Faites savoir que vous allez mobiliser votre communauté autour de ce projet;
- Prenez des notes lors de la rencontre afin d'améliorer votre approche pour les prochaines rencontres;
- Avant de partir, faites un résumé de la discussion pour vous assurer d'avoir bien saisi l'opinion et les intentions de la personne et prévoyez avec elle (ou des membres de son équipe) une date de suivi (en personne ou par téléphone);
- Finalement, remettez en main propre la brochure (Annexe IV) qui résume le projet afin que le/la leader puisse avoir une idée d'ensemble du projet (n'hésitez pas à envoyer le guide du projet et le document questions-réponses [Annexes I et III] par courriel après la rencontre). Gardez en tête que le/la leader n'a pas le temps de lire une panoplie de documents.

### 3.4 ATTITUDE À FAVORISER

- Restez détendu-e, en confiance et avenant-e. Rendez la discussion agréable et sincère;
- Il est possible que la rencontre ne soit que de 15 à 30 minutes alors préparez vos messages clés et vos demandes et mentionnez-les en début de rencontre;
- Si vous ne pouvez pas obtenir de rencontre, n'hésitez pas à vous présenter directement au bureau de la personne et attendez de rencontrer un-e représentant-e;
- Remerciez le/la représentant-e de vous avoir accordé son temps et son écoute.

## MOBILISER SA COMMUNAUTÉ

Il est primordial de créer des liens solides avec les leaders de votre communauté, mais il est aussi important de mobiliser un maximum de citoyen-ne-s afin de donner du poids à vos propositions et démontrer que le projet est connu et apprécié de la population visée. Par ailleurs, il importe de créer des liens et d'acquiescer le support d'autres groupes

communautaires, environnementaux et citoyens, afin de faire avancer le projet Communauté bleue.

## 1. FORMER UN GROUPE DE CITOYEN-NE-S ENGAGÉ-ES

Les groupes citoyens sont la base du succès des projets environnementaux. Les victoires récentes contre le pipeline Énergie Est de TransCanada, ou contre la pétrolière Gastem et sa poursuite en justice du petit village de Ristigouche-Sud-Est sont la preuve qu'il faut joindre les forces afin de mener notre projet à terme.

### 1.1 ÉTAPES À SUIVRE

- Trouvez des individus qui partagent votre passion pour la protection de l'eau et faites-leur découvrir le projet Communauté bleue (voisin-e-s, ami-e-s, connaissances, citoyen-ne-s du quartier, collègues de travail, etc.);
- Déterminez une date et un lieu de rencontre. L'important, c'est de choisir un lieu qui est propice aux conversations;
- Fixez le sujet de la discussion et mettez en place des objectifs clairs afin de garder les troupes motivées. Parlez des outils de mobilisation disponibles et des partenaires officiels du projet;
- Utilisez tous les moyens disponibles pour faciliter la mobilisation : courriels, affiches dans des lieux passants de votre quartier, invitation de vive voix, par les réseaux sociaux, etc.;
- Déterminez un échancier et attribuez les tâches aux participant-e-s en fonction de leurs disponibilités, intérêts, talents, etc.;
- Lors de la rencontre, assurez-vous que tout est en place pour favoriser les échanges et la créativité;
- Prenez des notes. N'oubliez pas de collecter l'adresse courriel et le numéro de téléphone des participant-e-s;
- Faites un suivi auprès des gens présents. Remerciez-les de leur présence et de leur temps. Envoyez les notes. Faites un rappel des engagements de chacun-e et de la prochaine rencontre ou activité;

- Assurez-vous d'être actifs sur les réseaux sociaux notamment, en partageant les outils de communication à votre disposition (Annexes I, II, III, IV et V).

## 2. ASSISTER À UNE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL OU DE CONSULTATION PUBLIQUE

Les municipalités sont le fondement du projet Communauté bleue, car ce sont les premières collectivités à y avoir adhéré. De ce fait, il est important d'être présents lors des séances du conseil municipal et de consultation publique afin de faire connaître le projet et d'évaluer le niveau d'intérêt des différents acteurs pouvant contribuer à la réalisation du projet.

### 2.1 COMMENT PROCÉDER?

- Adressez-vous à vos élu-e-s municipaux (et tous les autres leaders dans votre communauté) sur la question de l'eau, sur les 3 objectifs à atteindre afin d'être reconnus comme une Communauté bleue et sur la façon dont se déroulera la remise de la certification Communauté bleue (voir la section Certification Communauté bleue);
- Assistez à une séance du conseil municipal pour demander à vos élu-e-s leur opinion sur le projet. L'idéal est d'être accompagné de quelques citoyen-ne-s qui partagent vos préoccupations (pour connaître le calendrier des séances de votre conseil municipal, visitez le site internet de votre municipalité ou appelez directement votre mairie);
- Une période de questions du public est toujours planifiée dans l'ordre du jour d'une séance du conseil municipal. Si vous désirez ajouter une question, il suffit de vous présenter de 30 minutes à 1 heure avant la séance, de vous enregistrer et d'inscrire votre sujet;
- Restez détendu-e, sûr-e de vous et avenant-e. Assurez-vous que vos interventions sont claires, sincères et structurées;
- Surveillez et respectez le temps de parole qui vous est accordé lorsque vous désirez intervenir.

### 3. PROMOUVOIR LE PROJET COMMUNAUTÉ BLEUE ET LES ACTIVITÉS QUI L'ENTOURENT

Votre objectif est de faire connaître le projet. Vous êtes déjà convaincu de la valeur du projet, il faut donc s'assurer d'informer la population et les différents acteurs de votre communauté afin de les mobiliser.

#### 3.1 OUTILS DE COMMUNICATION

Eau Secours priorise le projet Communauté bleue c'est pourquoi plusieurs outils de communication ont été produits afin de s'assurer que vos interventions soient efficaces. Tout au long du présent guide, les documents à joindre à vos interventions se trouvent en annexe. Pour y accéder, vous pouvez cliquer sur les liens ci-dessous :

- Annexe I – Guide de projet Communauté bleue
- Annexe II – Trois étapes pour devenir une Communauté bleue
- Annexe III – Projet Communauté bleue : Questions et réponses
- Annexe IV – Brochure : Projet Communauté bleue
- Annexe V – Vidéo : Les Communautés bleues
- Annexe VI – Logo officiel

Ces outils peuvent être utilisés à tout moment; le présent document ne fait qu'offrir des suggestions afin que vos échanges demeurent efficaces. Par ailleurs, l'ensemble de ces outils peuvent être partagés sur les médias sociaux, les différentes plateformes web et dans les médias (locaux et nationaux) ainsi que distribués dans des rassemblements.

#### 3.2 MOBILISATION SUR INTERNET

Nous proposons deux façons d'utiliser internet comme outil rapide, efficace et peu coûteux afin de faire connaître le projet Communauté bleue, soit par l'envoi de courriel et par les médias sociaux.

##### ENVOYER UN COURRIEL POUR MOBILISER VOTRE ENTOURAGE

Le courriel est une excellente façon de contacter des citoyen-ne-s et même convaincre des gens susceptibles de vouloir s'engager dans le projet. De plus, vous pouvez créer une liste de contacts afin de partager du contenu important (pétition, invitation à un rassemblement, communiqué de presse, annonce officielle, etc.). Nous recommandons de suivre les étapes proposées à la *Section 2 : Écrire à un-e leader*.

## AGIR SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont des outils pratiques pour partager de l'information. Commencez par raconter vos expériences, publier des photos et partager du contenu en lien avec le projet Communauté bleue et au sujet de l'eau en général.

Création d'un groupe sur Facebook :

- Un groupe Facebook peut être public, fermé ou secret. Pour accéder à un groupe, il suffit de s'inscrire soi-même (groupes publics) ou d'être approuvé par un autre membre du groupe ou un administrateur (groupes fermés ou secrets);
- Le groupe permet une grande liberté, car tous les membres peuvent y publier du contenu de tout genre (il faut que le contenu partagé reste en lien avec le sujet du groupe).

Comment procéder :

- Tout d'abord, il faut vous assurer d'avoir un compte Facebook afin de pouvoir créer un groupe;
- Trouvez un nom significatif (par exemple : Projet Communauté bleue — Lévis);
- Rendez votre groupe attractif (description, photos, images, contenu, etc.) et déterminez les objectifs de celui-ci;
- Alimentez la page du groupe avec des débats, des enjeux, des événements connexes et surtout, invitez les membres du groupe à participer et alimenter la page;
- Une fois le groupe créé, invitez vos ami-e-s et partagez dans votre réseau Facebook, auprès d'organisations et de groupes qui ont des intérêts similaires;
- Informez l'équipe d'Eau Secours afin d'inviter des gens à joindre votre groupe et aider à le rendre populaire.

## CERTIFICATION COMMUNAUTÉ BLEUE

Cette partie de la trousse de mobilisation a pour but de vous informer sur les étapes qui seront réalisées par Eau Secours lorsque vous aurez réussi à convaincre votre

communauté de devenir une Communauté bleue. Bien que ces étapes soient réalisées par Eau Secours, il est important que vous sachiez comment la certification Communauté bleue sera remise à votre communauté et comment Eau Secours entend faire rayonner votre communauté et son engagement pour la cause de l'eau auprès du public et des médias. Expliquer aux leaders de votre communauté comment la remise officielle de la certification sera réalisée par Eau Secours pourrait les convaincre d'adhérer au projet, puisque cette remise officielle leur permettra de bien paraître auprès du public et des médias.

## 1. COMMENT VOTRE COMMUNAUTÉ SERA RECONNUE COMME COMMUNAUTÉ BLEUE

La certification Communauté bleue fait de l'eau une priorité pour votre collectivité. Il est important de comprendre que les leaders de votre communauté ne font pas que déclarer l'eau comme étant une ressource importante. Ils et elles doivent s'engager formellement à protéger l'eau et à s'assurer que celle-ci est accessible pour tous et pour toutes en :

- I. Reconnaissant le droit humain à l'eau et aux services d'assainissement;
- II. Bannissant ou éliminant progressivement la vente d'eau embouteillée dans les établissements publics et lors des événements;
- III. Promouvant les services d'eau potable et d'eaux usées financés, détenus et exploités par le public.

Vous devez d'abord vous assurer que votre communauté adopte formellement ces trois engagements. Votre communauté (municipalité, établissement d'enseignement, communauté religieuse, communauté autochtone, etc.) doit adopter une ou des résolutions concernant ces trois engagements. Pour leur faciliter le travail, vous pouvez leur fournir des exemples de résolutions (voir les exemples dans l'Annexe I aux pages 9, 15 et 21). Il existe différents types de résolutions qui peuvent être adoptés par votre communauté. Nous pouvons vous en fournir d'autres si ces exemples de résolutions ne correspondent pas à la réalité de votre communauté. Lorsque votre communauté aura pris l'engagement formel de réaliser ces trois étapes par l'adoption d'une ou de plusieurs résolutions, votre mission sera accomplie! Vous devez ensuite communiquer sur-le-champ avec Eau Secours.

Eau Secours organisera une remise officielle de la certification Communauté bleue dans votre collectivité. Eau Secours s'assurera que cette remise du certificat Communauté bleue soit un succès et une célébration de votre communauté et de son engagement

envers la cause de l'eau, afin de faire connaître le projet et inspirer d'autres communautés à devenir aussi des Communautés bleues. Pour y arriver, Eau Secours s'engage à :

- convenir du moment et de l'endroit de la remise de la certification Communauté bleue, en partenariat avec vous, votre équipe de militant-e-s et les représentant-e-s de votre communauté;
- produire et remettre en mains propres aux représentant-e-s de votre communauté une plaque de reconnaissance officielle personnalisée avec la date de remise et le nom de la communauté;
- s'assurer qu'un-e membre de l'équipe d'Eau Secours et/ou du Conseil des Canadiens est présent-e lors de la remise (directrice générale, présidente, vice-présidente et/ou chargé de projet);
- aller chercher des appuis officiels des autres Communautés bleues existantes au niveau national et international et obtenir des félicitations de leur part;
- inviter les citoyen-ne-s de votre communauté et des communautés avoisinantes à venir assister à l'événement;
- promouvoir l'événement dans les réseaux officiels d'Eau Secours (Facebook, Twitter, Instagram et courriels);
- inviter les médias locaux et régionaux à la remise et les informer que des représentant-e-s d'Eau Secours et de la communauté seront disponibles pour des entrevues;
- inviter les maires, mairesses, préfets et député-e-s provinciaux et fédéraux de la région de votre communauté à l'événement;
- prendre des photos de la remise officielle pour faire la promotion de l'événement après celui-ci;
- produire et distribuer aux médias locaux et régionaux un communiqué de presse officiel qui annonce que votre communauté a obtenu la certification Communauté bleue;

- Faire la promotion de la remise du certificat Communauté bleue, avant et après l'événement, afin d'inspirer d'autres communautés à emboîter le pas;
- Fournir à votre communauté divers outils de communication en lien avec le projet, incluant des brochures, des macarons et des collants, qui pourront être distribués aux membres de votre communauté;
- Réaliser toute autre tâche de promotion de l'événement que vous, votre équipe de militant-e-s et/ou les représentant-e-s de votre communauté jugent importante.

## CONCLUSION

Le présent document offre une panoplie d'outils et une structure vous permettant d'agir avec efficacité auprès de votre communauté afin de la mobiliser pour la cause de l'eau. Eau Secours développe et coordonne le projet Communauté bleue au Québec. Ce guide s'ajoute à une campagne d'éducation et de sensibilisation du public au niveau national réalisée par Eau Secours qui vise à faire connaître le projet Communauté bleue et qui invite les collectivités à rejoindre ce mouvement mondial afin de faire avancer la cause de l'eau au Québec. Vous devez donc comprendre que vous n'êtes pas seul-e-s dans cette démarche. Des citoyen-ne-s de partout au Québec et dans le monde se mobilisent actuellement pour faire de leur communauté une Communauté bleue. Joignez-vous à ce mouvement grandissant pour la protection et la gestion responsable de l'eau!

### NOUS CONTACTER

Vous pouvez en tout temps vous joindre à l'équipe d'Eau Secours et faire avancer la cause de l'eau au sein de votre communauté. N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous épauler dans vos démarches et ainsi contribuer à faire de votre collectivité la prochaine Communauté bleue.

#### **Eau Secours**

870, avenue de Salaberry, bureau 212, Québec, Qc, G1R 2T9

Téléphone : 418-524-0099

Courriel : [info@eausecours.org](mailto:info@eausecours.org)

Site internet : <https://eausecours.org/>

Facebook : @EauSecours

Twitter : @EauSecours1997

Instagram : @eausecours